

Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 02 avril 2024

Le Mardi 02 avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Testelin (convocation pour 19 heures 45).

Date de convocation du Conseil : 25 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 14

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Charles Autreaux, Francine Van Herenthals, Jean-Marie Lalou, Stéphanie Moreaux, Mehdi Hamida, Edith Glasse, Régis Rocquet, Thierry Guyonnet, Hélène Delcroix.

Absent excusé : Marc Houzet (procuration donnée à Didier Debrabant).

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 mars 2024,
- 2) Vote du Budget Primitif 2024,
- 3) Repas des aînés du 8 mai 2024.

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 Mars 2024 :

Didier Debrabant, maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 mars 2024.

Le compte rendu est validé par l'assemblée.

2) Vote du Budget Primitif 2024 :

Noël Delleaux adjoint aux Finances remet à chaque conseiller municipal un tableau récapitulatif des propositions de la commission « Finances », section fonctionnement et section investissement, pour le budget primitif 2024. La proposition de budget pour 2024 est ainsi établie en :

Fonctionnement (budget prévisionnel) 2024

Dépenses : Total : 633 982,90 euros

Recettes : Total : 633 982,90 euros

Investissement (budget prévisionnel)

Dépenses d'investissement : Total : 2 076 224,13 euros

Recettes d'investissement : Total : 2 293 633,00 euros

Résultat du vote : 14 voix pour.

3) Repas des aînés du 8 mai 2024

Le repas aura lieu le 8 mai à la salle Testelin. Mireille Dupire invite le conseil municipal à s'inscrire – nous aurons prochainement les propositions de menu.



Questions diverses et tour de table :

Monsieur le Maire expose que Monsieur et Madame Camart ont présenté un recours gracieux visant à contester le permis de construire déposé par la foncière Chenelet. Une réponse par la négative leur sera adressée demain par Monsieur le Maire considérant que le talus et la haie bocagère sont maintenus. De plus, les animaux « sauvages » sont déjà accoutumés au fonctionnement du terrain de jeux et de la salle polyvalente.

Edith Glasse :

- Regrette que notre brocante ne soit pas annoncée par le journal l'Observateur.

Mehdi Hamida :

- Présente la soirée « musique » qu'il organise avec la brasserie Quercitaine « la Pronne » et Jol'fest

Jean-Marie Lalou :

- Demande si la maison du sabotier est assurée. la réponse est positive, le contrat d'assurance doit être revu avec l'acquisition de la propriété située au N)9 rue COULON.

Mireille Dupire :

- Prépare la chasse aux œufs pour le 6 avril. La prise en charge du goûter et des boissons est assurée par l'AEJ.
- Va organiser un repas pour le Téléthon. Une réunion de la commission « fête » est programmée le 9 avril.
- Les archers du Quesnoy proposent une animation pour la ducasse.

Charles Autreaux :

- Regrette que sa poubelle a été changée pour une plus petite. Anthony Vienne précise que le coût de la levée va être gradué en fonction de la taille des poubelles.

Anthony Vienne :

- A la demande du PNRA, nous allons organiser un point presse pour une présentation « sauvegarde des chauves-souris » à la maison du sabotier.

Fin de la séance : 22 heures 00

Le Maire, Didier DEBRABANT

